



Cahier d'acteur n°194

janvier 2012

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet www.debatpublic-lgv-pocl.org. Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



LES VITRINES D'ORLÉANS

CCI du Loiret
23, place du Martroi
45044 Orléans cedex 1
Tél. 02 38 53 44 87
vitrines.orleans@cegetel.net

Le CDT est chargé par le Conseil général de promouvoir et mettre en marché l'offre touristique, et d'accompagner les acteurs du tourisme et porteurs de projets dans leur démarche professionnelle.

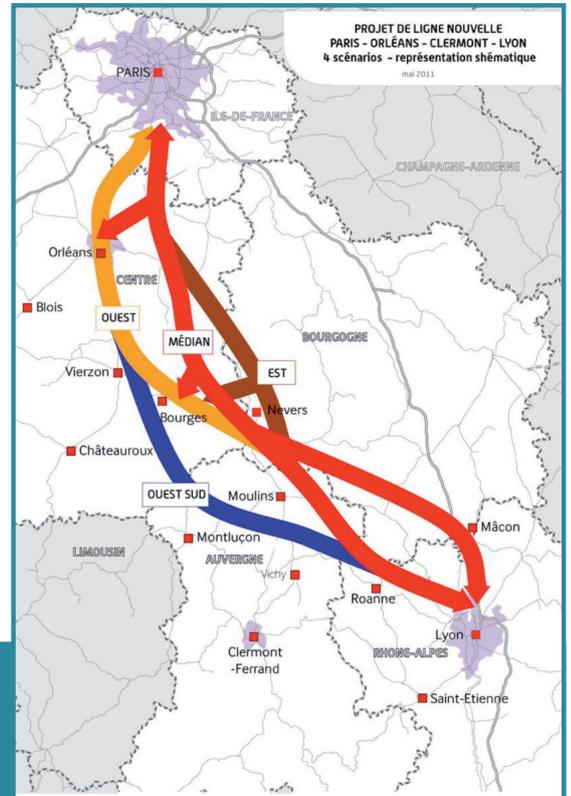
Depuis 2000, les Vitrines d'Orléans fédèrent les commerçants adhérents orléanais, en portant leurs projets, défendant leurs intérêts et veillant à un haut niveau d'exigence en terme d'accueil et de services pour nos clients.

Aujourd'hui, l'association regroupe près de 400 adhérents unis pour renforcer l'attractivité et le rayonnement du commerce en centre-ville.

La Ligne Grande Vitesse POCL : une évidence pour le rayonnement et le dynamisme commercial d'Orléans

Réseau Ferré de France (RFF) prévoit de construire une ligne à grande vitesse Paris / Orléans / Clermont-Ferrand / Lyon (LGV POCL). Ce projet envisage l'intégration du centre de la France, et en particulier la ville d'Orléans, au réseau à grande vitesse français et européen.

En qualité de commerçants d'Orléans et de son agglomération, nous menons une réflexion sur la pertinence de la LGV POCL. Il en est ressorti qu'il s'agit d'un enjeu majeur pour l'avenir de notre ville. En effet, l'arrivée de la LGV représente pour notre cité d'une part, une opportunité de poursuivre son rayonnement au-delà des limites de notre région et d'autre part, une source nouvelle d'accroissement de son dynamisme commercial. Ainsi nous nous prononçons aujourd'hui en faveur de ce projet, en soutenant plus précisément le tracé « Ouest ».



La LGV, une nouvelle opportunité en faveur du rayonnement d'Orléans

Orléans, aire urbaine de 415 000 habitants, est la capitale du Centre et occupe une place de choix dans notre région. Elle fait tout d'abord figure de ville incontournable et dynamique au travers de festivités renommées telles que le Festival de Loire organisé tous les deux ans ou bien les annuelles Fêtes Johanniques. Ces manifestations complètent l'attrait touristique que représente le fleuve Loire qui est inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis le 30 novembre 2000, au titre des paysages culturels exceptionnels. En étant raccordée au réseau grande vitesse, la ville d'Orléans jouerait un rôle encore plus important dans notre région. L'affluence touristique facilitée par le train à grande vitesse serait accrue au sein de notre localité, le rayonnement de notre ville favorisé et les retombées positives pour l'ensemble des acteurs de l'économie locale (commerce, hôtellerie, restauration, artisanat...).

De plus, la capitale régionale entretient des liens forts avec les autres grandes villes du Centre de la France. Il s'agit notamment de flux migratoires domicile/travail entre notre aire urbaine et celles de Vierzon et Bourges pour construire une économie régionale forte. Ces échanges ont progressé de +15% vers la ville de Vierzon et de +60% vers Bourges entre 1999 et 2007, selon le rapport « Portrait de l'aire urbaine d'Orléans » émis en juin 2011 par l'agence de l'urbanisme de l'agglomération orléanaise. Avec l'implantation de la LGV à Orléans, ces liens seront bien entendu renforcés et les temps de parcours vers les autres villes de la région Centre traversées par le scénario POCL Ouest considérablement réduits.



Grande parade des bateaux lors du Festival de Loire 2011 ¹

Notre agglomération sera également plus accessible aux autres régions de France et au reste de l'Europe. En faisant partie du réseau LGV, notre ville s'inscrit dans le tissu ferroviaire le plus porteur d'avenir et ouvre les portes de sa région à un nombre important d'étudiants en provenance de notre pays et de l'étranger. L'effectif actuel de l'Université d'Orléans, proche des 16 000 étudiants, sera complété dès 2015 par l'arrivée de près de 2 000 nouveaux étudiants au sein du centre-ville d'Orléans, suite au déménagement de l'hôpital Porte-Madeleine et au développement d'établissements universitaires et d'enseignement supérieur et de recherche sur ce site. Ainsi l'attrait de notre ville en tant que pôle universitaire et lieu de hautes écoles performantes sera visible aux yeux des étudiants à l'échelle nationale et européenne, et venir à Orléans sera rendu évident grâce à la ligne grande vitesse.

■ Orléans n'est donc pas simplement la capitale administrative de la région Centre. Elle dispose de nombreux autres atouts : son attrait touristique, son dynamisme économique, sa qualité de carrefour des échanges régionaux, son centre universitaire, le plus grand hôpital de France, sa future Aréna... Ce sont autant d'éléments qui placent notre ville d'Orléans au cœur de la dynamique région Centre. Pour poursuivre son rayonnement dans les décennies à venir, il apparaît évident que la LGV POCL - tracé Ouest est l'opportunité indispensable au renforcement et au développement de l'attractivité d'Orléans et de son centre-ville.

La LGV comme vecteur d'accroissement du dynamisme commercial d'Orléans

Orléans, au début de l'année 2010 c'est...

- 1 839 commerces et services de qualité
- 203 000 mètres carrés de surface de vente ²

Les commerçants installés dans le centre-ville contribuent au dynamisme d'Orléans. Nous comptons actuellement 1 839 commerces et services, représentant 203 000 mètres carrés de surface de vente. Ces chiffres sont comparables à ceux d'autres villes françaises telles que Angers, Tours ou encore Rennes, des agglomérations raccordées depuis quelques années déjà au réseau à grande vitesse. Aussi, pour jouir d'une image de ville commerçante moderne, il est temps qu'Orléans, capitale régionale du commerce, soit à la hauteur de ces villes et qu'elle s'inscrive elle aussi dans ce réseau ferroviaire.

Par ailleurs, en étant accessible par train à grande vitesse, de nouvelles opportunités s'ouvrent pour notre agglomération orléanaise. Avec ses 3 275 commerces et services pour près de 509 000 mètres carrés de vente (hors hôtels, garages, cinémas) ³, l'agglomération Orléans se définira effectivement comme la place où il fait bon faire du shopping, comme la ville du « commerce agréable », accessible facilement et rapidement depuis Paris et les autres cités connectées à la ligne POCL. De plus, notre ville offre un nouveau visage aux consommateurs depuis quelques années, grâce aux travaux de valorisation du centre ancien et de mise en valeur de son patrimoine architectural historique. Orléans transformé est devenue une ville de province, moderne, à taille humaine, où les boutiques vivent au bord et au rythme de la Loire. C'est cette image que nous souhaitons valoriser et faire découvrir aux autres régions de France grâce à l'arrivée de la LGV POCL.

¹ Photographie issue du site www.orleans.fr/festival-de-loire-2011

² DAC de l'Agglo Orléanaise, réalisation Pivadis

³ DAC de l'Agglo Orléanaise, réalisation Pivadis

Rendue ainsi encore plus attractive et accessible, la ville d'Orléans ne peut qu'envisager un enrichissement de nouvelles enseignes commerciales, artisanales et de services au sein de son centre-ville et dans sa périphérie. En effet, parce que notre ville bénéficiera d'une notoriété par delà notre région, des marques nationales, de nouveaux établissements souhaiteront s'implanter dans notre cité, offrant une plus grande variété de commerces à l'ensemble de nos consommateurs. Par ailleurs, notre ville est déjà équipée d'un bon réseau routier et de transports publics qui desservent l'ensemble de notre agglomération par le biais des tramways et des bus. Ainsi, en comparaison à des villes de tailles moyennes ou bien de communes aux infrastructures plus modestes, notre ville sera le terrain privilégié pour l'implantation d'enseignes marchandes qui concourront au dynamisme du cœur de notre ville et de sa périphérie. Parallèlement à ces retombées positives, la LGV POCL sera également un moteur indéniable pour favoriser le trafic commercial entre Orléans et la

Région Rhône-Alpes qui n'est actuellement que de 9%. Enfin, la LGV va favoriser l'arrivée de nouveaux habitants et participer à l'accroissement démographique de notre aire urbaine. Actuellement près de 16 000 personnes rejoignent celle-ci chaque année. Ces nouveaux habitants représentent des consommateurs supplémentaires, susceptibles de devenir clients de l'ensemble du commerce orléanais. Parce que la ligne LGV va participer à l'enrichissement de la population de notre ville et plus largement de notre département, elle va participer favorablement à l'essor commercial et économique d'Orléans et de son agglomération.

En conséquence, nous pouvons affirmer que la connexion au réseau grande vitesse sera porteuse d'un élan positif quant au dynamisme économique et commercial de notre agglomération. Parce qu'elle va contribuer à une amélioration de l'image de la ville et parce qu'elle va à la fois attirer de nouvelles enseignes et de nouvelles populations, la LGV POCL est un futur vecteur d'accroissement des activités marchandes qui profitera à tous les commerçants de notre ville, qu'ils soient installés en centre-ville ou bien en périphérie.

CONCLUSION

Pour l'ensemble de ces raisons, les commerçants de la ville d'Orléans se prononcent en faveur de l'implantation de la Ligne Grande Vitesse Paris / Orléans / Clermont-Ferrand / Lyon à Orléans à travers le tracé « Ouest ». Au-delà de représenter une opportunité au rayonnement de notre ville, ce projet est véritablement une chance pour l'ensemble de notre profession.

La chance de pouvoir envisager un avenir commercial propice dans les prochaines décennies, la possibilité d'entrevoir un accroissement des activités que nous menons et, de manière plus globale, l'opportunité de voir notre ville d'Orléans s'orienter vers un futur prometteur.



LES VITRINES D'ORLÉANS
CCI du Loiret
23, place du Martroi
45044 Orléans cedex 1
Tél. 02 38 53 44 87
vitrines.orleans@cegetel.net

**COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR
LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON**

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67
secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org
www.debatpublic-lgv-pocl.org

cndp
Commission particulière
du débat public
LGV POCL